

## PREMIERE REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Judi 15 novembre 2018

### Invités :

A : absent.e / Exc. : excusé.e

Académie de la Vienne  
Circonscription de Poitiers I

Ecole élémentaire  
publique de Latillé

- **Pour les parents d'élèves** : Mmes. DESSAULT, REPUSSEAU, VALLADEAU, M. RINAUD, *titulaires*  
Mmes. GAUTIER (exc.), MARTIN (exc.), PAINEAU (exc.), *suppléants*
- **Pour le conseil municipal** : M. DUPONT (exc.), *Maire* ; Mme. BRUNET, M. GARETIER, *adjoints*
- **Pour l'éducation nationale** : M. BOUGRIER (président de séance), *directeur de l'école*  
Mmes BRUNEL, CLOCHARD (exc.), DA SILVA (exc.), FOUGEOT, LEVRAULT (exc.), *enseignantes*,  
Mme. CHARDON (exc.), *Membre du RASED*, Mme. PAQUET (exc.), *IEN*
- **Autres participants** : Mme. REVEILLERE (exc.), *présidente de l'APE*

### ► HORAIRES :

- 8h40 / 15h45

### ► CONTACTS :

#### • Adresse postale :

Place du Champ de foire  
86190 LATILLE

#### • Téléphone :

05 49 51 88 23

#### • Courriel :

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

#### • Site Internet :

sites86.ac-poitiers.fr/latille

### ► EQUIPE PEDAGOGIQUE :

#### • Directeur :

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

#### • Enseignants :

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1)

M. Samuel BOUGRIER

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM1-CM2)

## 1. INTRODUCTION

Mme. Valladeau est nommée secrétaire de séance.

M. Bougrier rappelle le rôle et le fonctionnement du Conseil d'école.

Le conseil d'école débute par le vote et l'approbation du dernier conseil de juin ; approuvé à l'unanimité.

## 2. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Avec 54,25%, la participation est en légère augmentation.

Il y a eu 83 votants sur 153 inscrits, 6 bulletins nuls et 77 exprimés.

Ont été élus :

- Mme. DESSAULT Anne, maman de Pio (classe de M. Bougrier).
- Mme. REPUSSEAU Lucie, maman de Clément (classe de Mme. Fougeot).
- M. RINAUD Romuald, papa d'Elsa (classe de Mme. Levrault) et d'Ethan (classe de Mme. Brunel).
- Mme. VALLADEAU Stéphanie, maman de Hugo (classe de Mme. Levrault) et de Amaury (classe de Mme. Fougeot).

Suppléants :

- Mme. GAUTIER Séverine, maman de Lou (classe de Mme. Fougeot).
- Mme. MARTIN Camille, maman de Vitaly (classe de Mme. Brunel).
- Mme. PAINEAU Céline, maman de Cléopée (classe de Mme. Fougeot).

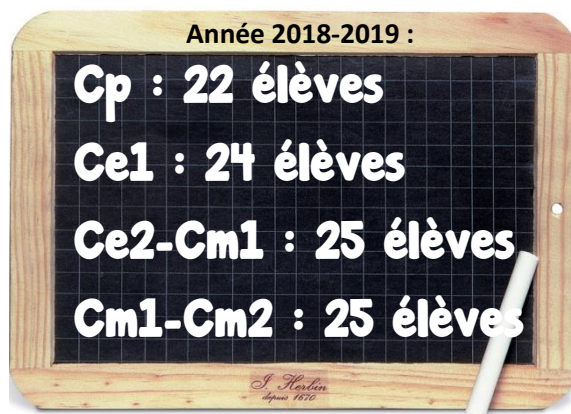
## 3. PROFIL DE L'ECOLE

Pas de changement cette année au sein de l'équipe pédagogique. M. Bougrier est déchargé le vendredi. Comme l'an passé, Mme DA SILVA assure son remplacement.

L'an prochain, 20 élèves de Cm2 pourraient quitter l'école et 14 élèves pourraient entrer au CP. Pas de forte baisse en perspective.

Concernant la fusion avec l'école de Chiré-en-Montreuil, rien n'est envisagé actuellement. L'équipe enseignante a été contactée par l'école de Chiré, qui souhaite la rencontrer à ce sujet. M. Garetier fait remarquer que ce n'est pas d'actualité à Latillé.

Il a donc été suggéré que l'équipe enseignante prenne contact avec Chiré-en-Montreuil, de même que les représentants de parents d'élèves. Ce sujet sera évoqué au prochain conseil sauf si des informations importantes venaient à être connues ; dans ce cas, un conseil extraordinaire serait organisé.



#### 4. REGLEMENT INTERIEUR

Sur proposition du directeur de l'école, les points suivants sont insérés dans le règlement intérieur :

- entre l'article 5L et l'article 5M :

*« Conformément à la loi du 3 août 2018, les élèves n'ont pas le droit d'apporter ou d'utiliser un téléphone mobile dans l'enceinte de l'école. Les situations d'urgence peuvent toutefois amener un élève à demander à un adulte d'utiliser son portable. »*

- entre l'article 8C et l'article 8D :

*« Seuls les enseignants et les membres du personnel sont habilités à régler les conflits dans l'enceinte de l'école. Les parents ne sont pas autorisés à intervenir auprès des élèves en cas de conflit avec leur enfant. »*

M. Bougrier se charge de modifier le règlement, avant de le distribuer aux familles.

Pas d'autres modifications à apporter au règlement intérieur.

#### 5. UTILISATION DES MOYENS DE L'ECOLE

M. Bougrier annonce qu'il y a actuellement 3617,56 € sur le compte de la Coopérative scolaire, mais qu'il faut tenir compte des 1000 € par an que nous souhaitons mettre de côté chaque année pour le départ en classe transplantée qui aura lieu dans deux ans.

Il n'y a pas eu de dépenses importantes, uniquement quelques livres, matériel scolaire...

Il y a cette année une baisse significative des dons au profit de la coopérative scolaire.

M. Bougrier a souhaité réexpliquer l'importance de la coopérative scolaire et de l'APE en mettant un mot dans le cahier des élèves. Nous rappellerons régulièrement aux familles que c'est grâce à la coopérative, aux aides de la municipalité et de l'APE qu'aucune participation supplémentaire n'est demandée lors des sorties.

La vente de chocolats, la vente de calendriers et le marché de Noël devraient permettre de gagner de l'argent en fin d'année, permettant le financement des sorties et activités prochaines.

La municipalité est remerciée pour les travaux effectués (étagères pour le matériel de la cour...).

#### 6. TRAVAUX – NOUVELLES SALLES DE CLASSE

Le préau est désormais opérationnel. Le déménagement dans les nouvelles classes se fera avant les vacances de Noël, vers le 10 décembre. Les élèves feront la rentrée dans les nouveaux locaux.

Lors du dernier conseil, M. Bougrier avait demandé des étagères pour sa classe. M. Garetier et MME. Brunet ont répondu qu'elles pourront être commandées début janvier 2019.

L'équipe enseignante organisera une ouverture des classes aux familles lors du Marché de Noël. M. Garetier et MME. Brunet ont donné leur accord et annoncent qu'une inauguration plus « officielle » sera programmée.

#### 7. PROJETS DE DEBUT D'ANNEE

→ **Fête de l'école** (vendredi 29 juin) : des retours très positifs sur le ciné-concert, la paëlla organisée par l'APE, le clin d'œil et le bal.

→ **Nettoyons la nature** (vendredi 28 septembre) : moins de déchets récoltés cette année (21,6 kg.). Les enseignants souhaiteraient trouver des chemins plus longs et sécurisés pour l'année prochaine.

→ **Spectacle « Inspecteur Toutou »** (vendredi 5 octobre) : → Spectacle organisé par Festi'86 (transport offert par la Municipalité). Spectacle très apprécié par les élèves car il faisait appel à de jeunes comédiens autour d'un texte très amusant.

→ **Escrime** (2<sup>ème</sup> période) : Escrime pour le cycle 3 organisé par la Communauté de Communes du Haut Poitou dans le cadre du Pass'Sport, le mardi matin. Les enfants sont très contents de cette activité qui favorise la concentration et l'attention.



→ **Orientation** (2<sup>ème</sup> période) : Activité pour le cycle 2 organisé par la Communauté de Communes du Haut Poitou dans le cadre du Pass'Sport, le jeudi matin, avec Etienne Chantreau. Mises en situation, jeux...

→ **ATSEP** (2<sup>ème</sup> période) : Partenariat en science avec des étudiants qui proposent des expériences aux enfants sur l'eau (classe de CP) et l'électricité (CE1) pendant 4 ou 5 séances.



## 8. PROJETS A VENIR

→ **Spectacle Albatros** (Jeudi 22 novembre) : les classes de CE2, CM1 et CM2 iront voir le spectacle Albatros à Chasseneuil, proposé par la Compagnie Or-Normes. L'histoire évoque la mort mais de façon colorée, pas tragique.

→ **Goûter de Noël** (Mardi 18 décembre) : offert par la municipalité.

→ **Marché de Noël** (Jeudi 20 décembre) : Chants et vente d'objets par les élèves des écoles. Vente de pizzas, chocolat chaud et vin chaud organisé par l'APE.

→ **Spectacle de Noël « les Bruits du noir »** (Vendredi 21 décembre) par la Compagnie Choc Trio. Spectacle offert par la municipalité et l'APE et cofinancé par le conseil départemental.

→ **Jour n°100** (Vendredi 15 février) : Après le succès de la 1<sup>ère</sup> édition l'an passé, les élèves passeront une série de défis et d'épreuves autour du nombre 100 (anglais, maths, sports...) pour le 100<sup>ème</sup> jour de classe.

→ **Rencontre avec les correspondants** (janvier ou février) : les élèves de M. Bougrier rencontreront leurs correspondants de l'école de Rouillé, avant d'accueillir ces derniers à Latillé.



## 9. DELEGUES DE CLASSE

Les délégués de classe ont été élus avant les vacances d'automne :

- Mila Girard et Timéo Guérineau, en CP
- Lou Gautier et Jules Sicot, en CE1
- Emma Papuchon et Melvyn Darcque, en CE2-CM1
- Zélie Sicot et Yanis Roulet, en CM1-CM2

La première réunion des délégués aura lieu vendredi 23 novembre.

Les délégués vont probablement revenir sur les installations des jeux déjà demandées lors des dernières réunions. M. Garetier dit qu'il ne sait pas où installer la table de ping pong.

Un devis est en cours pour mettre des bancs entre chaque fenêtre. Si le devis est accepté, les délégués seront impliqués sur la disposition des bancs. Cette réflexion aura lieu très certainement après les vacances de février.

De nouvelles lignes seront également tracées en fonction des besoins.

## 10. HYGIENE ET SECURITE

Un exercice de confinement et un exercice d'évacuation ont été organisés avant les vacances d'automne. Pas de dysfonctionnement majeur à signaler.

La pose de filtres sans tain sur les fenêtres de la salle de classe de M. Bougrier est demandée de nouveau.

M. Bougrier fera appel aux services dédiés (réfèrent gendarmerie) pour une mise à jour du PPMS après les travaux.

Un exercice de confinement et un exercice d'évacuation seront organisés sur le temps cantine et garderie avec une procédure à établir.

Suite à un mail d'une maman, le personnel de la garderie a suivi une formation de secourisme et de sauvetage. Une procédure est mise en place en cas d'accident.

## 11. TEMPS PERISCOLAIRE

---

- **Harmonisation des règles de vie** : Concernant le permis à point sur le temps cantine et garderie, il a été suggéré de ne faire qu'un seul livret avec celui des enseignants. En effet, celui de la cantine ne précise pas les sanctions et risque de ne pas être compris par les parents. Ce livret sera conservé dans la classe, et les éventuels points retirés à 13h20 par le personnel municipal, lors de la prise de fonction des enseignants dans la cour. Le directeur de l'école fera une proposition de mise en pages sur ce document unique, applicable à partir de janvier 2019.

Un panneau d'affichage des règles sera installé à la cantine et à la garderie. Il sera auparavant voté en conseil municipal.

Il a été suggéré que les espaces de jeux et les règles de vie soient les mêmes sur les temps de garderie et scolaire. Une discussion en ce sens sera organisée entre les différents adultes chargés de l'encadrement des élèves.

Mise à disposition de livres dans la cour. Se rapprocher de Roxane qui pourrait peut-être donner des livres. La boîte à livres doit être repeinte. Cela pourrait être effectué par les services municipaux ?

- **Sécurité** : Le personnel de garderie et les ATSEM sont à jour de leur formation SST (sauveteur secouriste du travail). En cas d'accident sur le temps périscolaire, les élus confirmer l'existence d'une procédure. Sur les créneaux entre 18h et 19h, en cas d'accident, Dominique peut s'appuyer sur les collègues qui ont en charge l'entretien des classes.

- **Règlement** : Les règlements sont appliqués à tous les enfants.

- **Toilettes** : Le savon est vérifié le soir lors de l'entretien, il doit donc toujours y en avoir. Le papier-toilette peut parfois manquer, est-il possible que les enseignants en aient un stock à disposition ?

- **Réflexion sur l'accueil périscolaire** : Un groupe de travail composé de parents et d'élus doit être organisé par la municipalité. Elle essaie de mobiliser les élus. A ce jour, un seul élu est intéressé pour travailler sur le sujet.

- **TAP** : Il y a eu peu de retours des fiches d'inscriptions. Le planning sera fait pour chaque période. L'Etat apporte encore une aide cette année. La municipalité s'interroge sur la reconduction des TAP à la rentrée 2019 si elle ne perçoit plus d'aides. Les représentants de parents insistent sur le fait de mener la réflexion sur l'accueil périscolaire d'autant plus si les TAP disparaissent.

- **Administratif** : Ne serait-il pas possible d'envisager de mettre en place une seule fiche d'inscription pour la garderie, la cantine et les TAP par enfant ? Les informations demandées sont quasiment identiques sur chaque fiche.

- **Piscine** : Les décisions de la communauté de communes semblent suspendues. Peut-être doit-on envisager de faire un courrier à destination du président de la communauté de communes afin de rappeler que l'apprentissage de la natation fait partie des compétences attendues à l'école élémentaire.

## 12. PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE

---

Le prochain Conseil d'école est programmé le Jeudi 7 mars à 18h.

Fait à Latillé, le 23/11/18,

Le président du Conseil d'Ecole

La secrétaire de séance